

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le cardinal Gibbons et le Congrès. — IV Formons une élite. — V Société d'une messe. — VI Union Saint-Jean. — VII Aux prières. — VIII La prétendue terreur de l'an mille. — IX Faisons le bien de notre vivant.

AU PRONE

Le dimanche, 29 mai

On annonce :

La cloture du mois de Marie (1) ;

L'ouverture du mois du Sacré-Cœur (2) ;

La fête du Sacré-Cœur de Jésus avec l'acte de consécration (3) ;

Le premier vendredi du mois ;

La solennité du Sacré-Cœur avec la procession, l'acte de consécration et les litanies (4) ;

Dans le diocèse de Montréal, triduum eucharistique vendredi, samedi et dimanche (*Circul.* no 72).

(1) Pour l'indulgence plénière du mois de Marie, voir le No 17.

(2) Les exercices du mois du Sacré-Cœur donnent droit aux indulgences suivantes :

Pour les exercices *privés* : 10 7 ans et 7 quarantaines (7 ans avant 1899) pour l'exercice de chaque jour ; 20 indulgence plénière, pourvu qu'on se confesse, communie et prie pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet ;

Pour les exercices *publics* à l'église : 10 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement avant 1899) pour l'exercice public de chaque jour ; 20 indulgence plénière, si l'on a assisté au moins à 10 exercices publics pendant le mois, pourvu qu'on se confesse, communie, visite une église (ou une chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules) et y prie pour le pape, au jour de son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet.

Pour les exercices *prêchés* tous les jours, ou au moins huit jours du mois ; dans les églises ou chapelles de communautés : 10 pour chaque jour 7 ans et 7 quarantaines ; 20 indulgence plénière comme ci-dessus ; 30 pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de la Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en visitant cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin en 1907) et en y priant pour le pape (la con-

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 29 mai

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*Office du dim. dans l'octave de la fête-Dieu, *semi-double* ; mém. de Ste Marie Madeleine (du 27 fixée au 29) ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim.*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*De la FÊTE-DIEU (comme le jeudi précédent), *double de 1e cl. privil.* ; mém. du dim. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim.Procession solennelle du Saint-Sacrement, *Tantum ergo* et oraison suivie des louanges ordinaires aux saluts et que tous les fidèles devraient répéter à haute voix. — Aux Iles vèpres, mém. du dim., (ant. *Exi, v. Cibavit*).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 juin

Dans les paroisses suivantes (excepté celle du S. C. de J.) la solennité du titulaire se fait avec la procession du S. Sacrement en l'honneur du S. C. de J. et l'amende honorable, et la solennité du S. C. de Jésus est remise (sans procession au 12 juin).

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — De vendredi dernier, Sacré-Coeur de Jésus ; du 22 mai, sainte Julie ; du 24 mai, N.-D. Auxiliatrice (Saint-Jean) ; du 29 mai, sainte Théodosie ; du 1 juin, N.-D. de Grâce.

fession et la communion peuvent se faire partout) ; 40 pour les prêtres qui ont prêché cette série et les curés ou recteurs d'églises ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le 30 juin ; 50 pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin.

(3) La Congrégation des indulgences, le 22 août 1906, a ordonné qu'on fit dans toutes les églises où se célèbre la fête du Sacré-Coeur le jour de la fête même un exercice comprenant un acte de consécration (*Très doux Jésus Rédempteur*) et les litanies du Sacré-Coeur récités devant le Saint-Sacrement exposé (circ. de Montréal, 25 mai 1899).

A cet exercice est attachée une indulgence plénière, (applicable aux âmes du purgatoire) que l'on peut gagner si l'on se confesse et communique, ou une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines, si l'on ne communique pas.

(4) Dans les trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, les fidèles qui récitent, ou entendent pieusement réciter, l'acte de consécration publique au Sacré-Coeur ("O Cœur très saint et très aimant de Jésus..."), à la suite de la procession le dimanche qui suit la fête, du S. Cœur de Jésus (ou pendant l'octave), gagnent une indulgence plénière, au moyen de la confession, de la communion, de la visite et d'une prière aux intentions du Souverain-Pontife (26 juillet 1877).

DIOCÈSE D'O
(Ottawa et Br
N.-D. de Bon-S
ville) ; du 1 juir
juin, saint BoniDIOCÈSE DE F
ton Pond) ; d
(Richelieu) ; duDIOCÈSE DES
DIOCÈSE DE S
(Stantead Plain
de Bon-SecoursDIOCÈSE DE L
saint Eugène (GDIOCÈSE DE V
Clotilde.DIOCÈSE DE P
(Cobden et Corb
3 juin, sainte ClDIOCÈSE DE
Emmélie.JEUDI,
SAMEDI,
LUNDI,

LE

'EPIS
notr
nom
de leur prés
mont royal. C
Son Eminence
cative lettre q
a été adressée
son nom et au

DIOCÈSE D'OTTAWA. — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus (Ottawa et Brook) ; du 19 mai, saint Célestin (Pakenham) ; du 24 mai, N.-D. de Bon-Secours (Monte-Bello) ; du 31 mai, sainte Angèle (Papineauville) ; du 1 juin, N.-D. de Grâce (Hull) ; du 2 juin, saint Eugène ; du 5 juin, saint Boniface.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 19 mai, sainte Pudentienne (Roxton Pond) ; du 20 mai, saint Bernardin (Waterloo) ; du 24 mai, N.-D. (Richelieu) ; du 31 mai, sainte Angèle.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 5 juin, saint Boniface (Shawinigan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus (Stantead Plain) ; du 18 mai, saint Venant (Hereford) ; du 24 mai, N.-D. de Bon-Secours (Stukely Nord).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 31 mai, sainte Angèle (Laval) ; du 2 juin, saint Eugène (Grantham) ; du 3 juin, sainte Clotilde (Horton).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 25 mai, saint Urbain ; du 3 juin, sainte Clotilde.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus (Cobden et Corbeille Siding) ; du 28 mai, saint Augustin (Waswanipi) ; du 3 juin, sainte Clotilde (Grand-Lac).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 22 mai, saint Emile ; du 30 mai, sainte Emmélie. J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	2	JUIN	— Saint-Canut.
SAMEDI,	4	"	— Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus.
LUNDI,	6	"	— Saint-Lambert.

LE CARDINAL GIBBONS ET LE CONGRES



l'ÉPISCOPAT des Etats-Unis s'occupe activement de notre futur congrès. Dès à présent un très grand nombre d'évêques ont assuré le comité de Montréal de leur présence en septembre prochain aux pieds de notre mont royal. Ces jours derniers, Mgr l'archevêque recevait de Son Eminence le cardinal Gibbons la très belle et très significative lettre que nous publions ci-après. Cette lettre circulaire a été adressée par le vénéré prince de l'Eglise américaine, en son nom et au nom des archevêques de son pays, aux digni-

taires ecclésiastiques et aux fidèles catholiques des divers Etats de l'Union. C'est à la suite d'une résolution prise à la dernière réunion des archevêques américains à l'Université catholique de Washington que ce document important a été préparé puis envoyé par tout le pays. Il parle trop éloquemment par lui-même pour que nous ayons besoin de le recommander à l'attention de nos lecteurs. Les fidèles du Canada, comme leurs Pasteurs, resteront pour toujours reconnaissants à Son Eminence et à Leurs Grandeurs, les archevêques de la grande république voisine, de la haute initiative et du concours puissant de leur action collective pour le succès du Congrès de Montréal.

Voici la traduction de la lettre de Son Eminence. On ne saurait la lire sans se convaincre de plus en plus que la ville de Maisonneuve sera vraiment à l'honneur l'automne prochain.

LETTRE CIRCULAIRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL GIBBONS À L'OCCASION DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Le 6 avril dernier, les archevêques des Etats-Unis, présents à leur réunion annuelle à l'Université catholique, ont exprimé le cordial intérêt qu'ils portent au Congrès eucharistique dont les assises se tiendront à Montréal, au mois de septembre prochain. La grande importance de cet événement, pour la religion catholique en général et plus spécialement pour l'Eglise d'Amérique, n'échappe pas aux éminents prélats ; c'est pourquoi, ils m'ont prié de diriger, en leur nom et au mien, l'attention de la hiérarchie catholique et des fidèles de notre pays vers ce Congrès qui doit être la plus belle démonstration publique de la foi catholique parmi nous. Nous avons sujet de nous réjouir, en effet, à la pensée que le but principal de cette réunion universelle est d'offrir nos hommages et notre gratitude à Notre Sauveur Jésus-Christ, source et fin de notre foi. Par là, nous proclamons devant l'univers, qu'il est pour nous, le même vrai Dieu que pour ceux à qui il disait : "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles".

Cette présence de l'autel est tuelle, le lien efficace des sacrifices et confins de la

Il ne faut grès doive que ce moyen pays en pays l'ancien. Si tant d'épreuves aussi particulièrement courageusement époque, si réel, ait vu s'un des plus

Ce grand dans la vie le sol canadien en souvenirs christianisme toute entière catholique, à du peuple, qu'autel. Ce n'est plorateurs, et leurs noms se parce qu'ils teurs de la cr souvenir con plus bel hom la foi pour la nombre sont Cet héritage grande recon

Cette présence perpétuelle que tout catholique ressent auprès de l'autel est comme la source principale de notre vie spirituelle, le lien de notre unité, la cause invisible mais toujours efficace des forces nombreuses qui nous permettent, par le sacrifice et l'effort soutenu, de répandre la religion jusqu'aux confins de la terre.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'annonce de chaque Congrès doive provoquer chez tous un concours enthousiaste et que ce moyen d'honorer Notre-Seigneur se soit répandu de pays en pays, aussi bien sur le nouveau continent que sur l'ancien. Si les trente dernières années ont été marquées par tant d'épreuves et de luttes pour l'Eglise de Dieu, elles ont été aussi particulièrement riches en fruits de consolation et d'encouragement ; et il paraît tout-à-fait significatif que notre époque, si remarquable pour son progrès scientifique et matériel, ait vu s'augmenter d'une façon si générale la dévotion à l'un des plus profonds mystères de notre religion.

Ce grand mouvement de foi, après s'être épanoui jusqu'ici dans la vieille Europe, manifestera cette année son éclat sur le sol canadien. Le Congrès sera célébré sur une terre riche en souvenirs des premiers jours qui ont marqué l'ère du christianisme et de la civilisation sur ce continent. L'Amérique toute entière doit sa reconnaissance aux travaux du pionnier catholique, à l'héroïsme du missionnaire, et à la foi vigoureuse du peuple, qui partout où il plantait sa tente, a su ériger un autel. Ce n'est pas seulement à titre de découvreurs, ou d'explorateurs, ou même en qualité de fondateurs des nations que leurs noms sont écrits dans notre histoire, mais c'est surtout parce qu'ils furent les hérauts du règne de Dieu, et les porteurs de la croix du Christ. Nous devons donc garder leur souvenir comme une chose sacrée, et nous ne saurions payer plus bel hommage à leurs vertus qu'en gardant avec constance la foi pour laquelle tous ont vécu et pour laquelle un si grand nombre sont morts.

Cet héritage nous est commun, et nous devons à Dieu une grande reconnaissance de ce que, au Canada et aux Etats-Unis,

il ne nous a pas été seulement conservé, mais s'est augmenté au centuple. Il a été pour nous la source de bénédictions incalculables pour nos familles, notre société et notre vie publique. Tous reconnaissent d'esprit et de cœur, ces immenses avantages. Mais pour les apprécier à leur pleine valeur, il est nécessaire que nous éprouvions de temps en temps combien est parfaite la communauté de nos intérêts religieux et combien forts et solides sont les liens qui unissent le peuple catholique.

Je regarde donc le prochain Congrès comme une occasion des plus favorables pour stimuler notre zèle au service du Christ et donner une nouvelle preuve de la vitalité que l'Eglise reçoit sans cesse de la source eucharistique de toute grâce. De concert avec les archevêques des Etats-Unis, je recommande donc instamment au clergé et aux fidèles de notre pays cette réunion, dont le but est si éminemment catholique et dont les fruits spirituels seront si abondants. Il est très désirable que nous fassions tout en notre pouvoir pour en seconder le but, en employant tous les moyens à notre disposition et spécialement en y prenant part. J'ai confiance que tous les cœurs catholiques comprendront l'objet de ce Congrès et je demeure convaincu que l'Eglise de notre pays, par son clergé et ses fidèles, y sera pleinement représentée.

Notre présence et notre coopération sera une source de joie pour les catholiques du Canada, pour la hiérarchie ecclésiastique et en particulier pour l'éminent archevêque de Montréal qui n'a rien épargné jusqu'ici pour l'organisation difficile de cette démonstration. Afin de louer ses efforts et de répondre à l'invitation cordiale qu'il a bien voulu adresser à notre peuple, j'aurais pour très agréable que, dans chaque diocèse, les fidèles adorateurs de Jésus-Christ, assistassent à ce Congrès. Ce serait donner la note vraiment caractéristique de notre catholicisme.

† J. card. GIBBONS, arch. de Baltimore.

Baltimore, Maryland, avril, le 28, 1910.

Nous pul
Nous somin
de notre S
vite. Il déb
pleines de
Blanche et d
longtemps.
nos confrère
trois circula
parues, un e
lante, de to
sacrifice, con

Mgr l'arc
rale, avait
dames cath
il y a quelq
lingerie que
septembre p

Au nomb
dues au pal
sisté par M
remarquait
Choquet, la
Dandurand,
resse de Mc
comité, la
Mme F.-L.

Mme Chc
ximatif d'o
souscription
\$1,000, et
peu près co

L'ÉPISCOPAT ET LE CONGRÈS

Nous publions plus haut la lettre du cardinal Gibbons. Nous sommes en retard pour plusieurs autres. Le cadre de notre *Semaine* ne nous permet pas d'aller assez vite. Il déborde. Nous avons là les lettres, si fortes et si pleines de doctrine, de Mgr de Joliette, puis celles de Mgr Blanche et de Mgr Routhier. Nous espérons y venir avant longtemps. Nous tenons à dire au moins dès aujourd'hui à nos confrères du saint ministère qu'ils trouveront dans les trois circulaires de Mgr Archambeault, dont deux sont déjà parues, un exposé complet et présenté dans une synthèse brillante, de tout le traité de la sainte Eucharistie : sacrement, sacrifice, communion, effets moraux et sociaux, etc., etc.

LES DAMES ET LE CONGRÈS

Mgr l'archevêque, avant de partir pour sa visite pastorale, avait bien voulu recevoir, le samedi, 14 mai, les dames catholiques de Montréal qui se sont formées en comité, il y a quelques semaines, en vue de pourvoir les autels de la lingerie que nécessiteront les jours des fêtes eucharistiques de septembre prochain.

Au nombre de près de quatre cents, ces dames s'étaient rendues au palais archiépiscopal où Monseigneur les reçut, assisté par M. le chanoine Gauthier. Au premier rang on remarquait la présidente du comité de couture, Mme F.-X. Choquet, la présidente du comité des fleurs, Mme U.-H. Dandurand, et la secrétaire, Mme Vanier, M^{lle} Guerin, maîtresse de Montréal, qui représentait les dames anglaises du comité, la présidente de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, Mme F.-L. Béique, Mme Gérin-Lajoie, etc.

Mme Choquet fit part à Mgr l'archevêque du nombre approximatif d'objets que son comité serait en mesure d'offrir. Les souscriptions recueillies par ce comité s'élèvent à plus de \$1,000, et on pourra donner plus de 2,500 objets, répartis à peu près comme suit : cent aubes ou plus ; deux cents surplis

ou plus ; six cents amicts ou plus ; six cents purificateurs ou plus ; six cents manuterges ou plus ; cent cinquante pales ou plus ; cent cinquante corporaux ; cent nappes d'autel.

Le comité des fleurs, sous la présidence zélée de Mme U.-H. Dandurand, a recueilli aussi de nombreuses souscriptions, dont le montant s'élève à près de \$700. Ce comité qui s'est chargé de la mission très importante de décorer de fleurs les églises Notre-Dame et Saint-Jacques-le-Majeur (cathédrale) travaille activement, comprenant que ces décorations qui devront être exclusivement blanches, vertes et jaunes, nécessiteront des frais considérables. Mmes Dandurand et Vanier déploient un zèle admirable et sont bien secondées par les autres membres du comité ; dans leur rapport, il est fait une mention spéciale des dames de la paroisse de Saint-Henri, où par les soins de Mmes Dépocas et Delorme, une somme de \$128 a déjà été recueillie.

Mlle Guerin, au nom du comité anglais, annonce que celui-ci a recueilli environ \$900 et qu'il offrira, avec une bourse d'or à Monseigneur, cinquante coussins de prie-Dieu, confectionnés par les membres du comité.

Monseigneur l'archevêque se montra très touché du zèle déployé par les dames catholiques de son diocèse, " non pas tant encore, dit-il, à cause de l'importance du don qu'elles lui font, que pour le profond esprit de foi que révèle cette pensée ". Sa Grandeur est particulièrement heureuse de constater l'aide précieuse que lui donnent les dames de Montréal, dans toutes les œuvres qui lui sont chères. C'est de grand cœur que Monseigneur accepte le don des dames de Montréal et si celles-ci veulent bien y consentir, cette lingerie d'autel sera, en leur nom, distribuée, après le Congrès, aux paroisses pauvres. Il est acquiescé avec enthousiasme à ce désir de Monseigneur qui remercie encore les dames des différents comités et loue le zèle de Mmes Choquet, Dandurand et Guerin, tout particulièrement.

La réunion prit fin vers les 4 heures, sur une bénédiction de Sa Grandeur.

N

Le travail
Le lundi, 16
gation, douz
leur entrée s
fession. — I
les réglemen
un pareil s
religieuses.
sensiblement
renouvelères
siècle plus
l'abnégation
chanoine Ch
et frère d'
dence intéré
d'hui leurs
VII, avaient
rain défunt,
la Congrèga
des jubilair
tante généri
quette, sup
sénateur Cl
les Révéren
Saint-Joseph
Calixte, de
ancienne su
L'après-n
la bénédicti

NOCES D'OR A LA CONGRÉGATION

Le travail et le dévouement ne font pas mourir trop vite ! Le lundi, 16 mai, à la maison-mère des Dames de la Congrégation, douze religieuses célébraient le 52ème anniversaire de leur entrée au couvent et le 50ème anniversaire de leur profession. — La cérémonie était toute simple, comme l'exigent les règlements de la communauté ; rien n'aurait fait croire à un pareil anniversaire sans le renouvellement des promesses religieuses. Mais, en revanche, l'assistance nombreuse était sensiblement émue quand les douze vénérables jubilaires renouvelèrent la promesse qu'elles avaient faite, un demi-siècle plus tôt, de consacrer tous les instants de leur vie à l'abnégation de la vie religieuse et de l'enseignement. M. le chanoine Choquette, supérieur du collège de Saint-Hyacinthe et frère d'une des jubilaires, présidait la cérémonie. Coïncidence intéressante, ces douze religieuses qui célèbrent aujourd'hui leurs noces d'or, une semaine après la mort d'Edouard VII, avaient fait leurs vœux solennels à l'époque où le souverain défunt, alors prince de Galles, visitait la maison-mère de la Congrégation sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Voici les noms des jubilaires : La Révérende Mère Marie-Joséphine, assistante générale, née Choquette, sœur de M. le chanoine Choquette, supérieur du collège de Saint-Hyacinthe, de l'hon. sénateur Choquette, et du Dr Choquette, conseiller législatif ; les Révérendes Sœurs de l'Intérieur de Marie, Sainte-Henriette, *Sœur St. Sébastien*, Saint-Joseph d'Armathie, Saint-Zacharie, Saint-Aimé, Saint-Calixte, de l'Ange Gardien, la Révérende Mère Sainte-Sabine, ancienne supérieure générale, Sainte-Emerentienne, *et St. Marie Jean.*

L'après-midi, à 4 heures, M. le curé Troie, p. s. s., a donné la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

FORMONS UNE ELITE

AVEC le 29 mai s'ouvre la saison des « retraites fermées ». De ce jour au commencement d'octobre, chaque semaine, un groupe d'hommes de même profession ou de même association sera convoqué à de pieux exercices, loin du tumulte des affaires, dans la solitude de la campagne.

Avocats et notaires, médecins et instituteurs, industriels et marchands, hommes d'affaires, ouvriers, membres de la jeunesse catholique, chefs de groupe des ligues du Sacré-Cœur, officiers des conférences de Saint-Vincent de Paul se rencontreront les uns après les autres, au pied du tabernacle.

Venus d'un peu partout, qui de Montréal et qui de Québec, ceux-ci de la ville, ceux-là de la campagne, mais tous, dans chaque groupe, ayant quitté pour y retourner bientôt les mêmes occupations quotidiennes, et s'efforçant de se servir de leur profession ou de leur métier pour sauver leur âme et étudier le règne du Christ, ils étudieront, à la lumière des grandes vérités de la foi, sous la direction d'un prêtre et la conduite de l'Esprit Saint, les meilleurs moyens de réaliser leurs généreuses aspirations.

Qu'il germe dans ce jardin clos, où n'entre que la brise du ciel, des ardeurs et des enthousiasmes d'apôtres ; que des âmes sortent de ce cénacle éclairées de divines lumières et fortement armées pour les combats de l'Église ; qu'entre ces hommes qu'un même idéal réunit se nouent des amitiés, se forment des liens, s'ébauche une organisation qui, aux heures de lutte, les rassemblera en un bloc uni et vivant pour repousser l'ennemi et conserver intactes nos traditions et nos croyances, personne ne peut en douter.

Qui ignore, en effet, que la méditation est la vraie source des fortes convictions et des labeurs héroïques, que la solitude trem-

pe les âmes pénétre et pour centre ardentes et d'apôtres l'

Faut-il a saluait l'ar par la méd religion, sanctificati frères par

Le cardi élite de ca la religion réflexion

Et Pie ces sont : mœurs et

L'expér pays de l' Elles sont spirituelle

Elles or assaini de

Ce sont roulé tan « Plût à retraites France. I et la rend

Sans de notre per ques rése

pe les âmes, que l'union fait la force ? Et quand cette méditation pénètre et creuse les devoirs du chrétien, que cette solitude a pour centre le tabernacle, que cette union lie des volontés ardentes et pieuses, qui ne sait de quelle troupe intrépide d'apôtres l'Église fortifie alors ses rangs ?

Faut-il apporter des témoignages ? Notre pieux archevêque saluait l'an dernier ces âmes d'élite qui allaient « raviver en elles par la méditation et la prière les grandes vérités de notre sainte religion, pour travailler avec plus d'ardeur à leur propre sanctification et se donner ensuite à l'apostolat auprès de leurs frères par l'efficace prédication du bon exemple ».

Le cardinal Merry del Val vient d'écrire : « Pour former une élite de catholiques généreux et intrépides dans la défense de la religion, rien n'est plus efficace que le recueillement et la réflexion de la retraite ».

Et Pie X lui-même, entre maints éloges, a dit : « Ces exercices sont merveilleusement efficaces pour l'amendement des mœurs et la restauration de la ferveur chrétienne ».

L'expérience d'ailleurs est là, concluante. Presque tous les pays de l'Europe possèdent leurs maisons de retraites fermées. Elles sont une source intarissable de grâces, un arsenal d'armes spirituelles, une pépinière d'apôtres.

Elles ont converti des individus, rénové des groupements, assaini des régions, sauvé des peuples.

Ce sont elles qui ont préservé la Belgique de l'abîme où ont roulé tant de nations, elles qui en tireront assurément la France. « Plût à Dieu—écrivait le cardinal Guibert—que cet usage des retraites pour les personnes du siècle se propageât dans notre France. Il n'en faudrait pas davantage pour en *changer l'esprit et la rendre chrétienne.* »

Sans doute enviable pour plus d'un est la santé morale de notre peuple. Son cœur est resté sain. Il possède de magnifiques réserves de foi et de piété. Mais encore faut-il que ces

réerves ne s'amollissent pas dans l'inactivité. La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère ? Que nos « réserves » fidèles s'aguer-rissent donc dans l'action, qu'elles s'exercent à la lutte.

L'ennemi est à nos portes, dans nos murs, dans nos temples même. Sommes-nous prêts à le combattre ? Sommes-nous armés ? Sommes-nous organisés ?

Chacun de nos groupements professionnels, chacune de nos paroisses, chacune de nos villes devraient posséder, groupée autour de leur aumônier ou de leur curé, une élite de catholiques. Elle protégerait la masse contre « les menées sournoises de la franc-maçonnerie et les sophismes perfides de l'athéisme » ; elle l'enrôlerait, aux jours de bataille, sous les drapeaux du Christ.

En maints endroits cette élite n'existe pas. Elle peut exister, elle va exister, si seulement *nous le voulons*.

Que les curés suivent le conseil que donnait Mgr Ricard à leurs collègues de France. Que chacun choisisse parmi ses paroissiens quelques hommes à l'esprit plus ouvert, au cœur plus ardent, et qu'il les jette hardiment dans le creuset merveilleux des retraites fermées.

Là, ils comprendront ce qu'est une âme, ce qu'elle vaut, ce qu'elle a coûté au Rédempteur. Et cette intelligence les transformera en apôtres. Elle en fera l'élite désirée, le groupe dirigeant de la paroisse, le salut de la race.

Le moyen est simple. Il est à la portée de tous. Des retraites s'ouvrent à l'heure actuelle, pour les différentes professions ; aucune rétribution pécuniaire n'est exigée des retraitants ; les dates les plus favorables ont été choisies.

Bénies de Dieu et soutenues par ses ministres, nous sommes convaincu que ces retraites « opéreront — suivant l'expression de Mgr l'évêque de Joliette — une véritable révolution dans toutes les classes de notre société canadienne, qu'elles seront le signal d'une vie nouvelle : vie intense de foi, de piété et d'action catholique ».

Par la vo
canadien, l
osons espér
ne fera pas

LES

- 29 mai. -
S. Ven
- 9 juin. -
M. Art
- 16 juin. -
Comité
- 23 juin. -
2 juillet. -
- 21 juillet. -
Hon. I
- 28 juillet. -
M. J.-/
- 4 août. .
M. Ar
- 11 août. .

Note. —
industriels
listes, les
elles comr
terminent
villa La B
Boucherv
Maison S
Récollet.
séjour. C
priés de l
Tous ce
voudront
à l'un des

Par la voix autorisée du Souverain Pontife et de l'Épiscopat canadien, Dieu a amplement accordé ses bénédictions. Nous osons espérer que l'aide de ses ministres, absolument nécessaire, ne fera pas défaut.

JOSEPH-P. ARCHAMBAULT, s. j.

LES PREMIÈRES "RETRAITES" FERMÉES

- 29 mai. — Médecins, promotion de 1910 :
S. Venne, Université Laval.
- 9 juin. — Ligue du Sacré-Cœur :
M. Arthur Saint-Pierre, Bureaux du *Messenger*, rue Rachel.
- 16 juin. — Association Catholique de la Jeunesse :
Comité central, casier postal 2183.
- 23 juin. — Ouvriers : M. O. Desloges, 1054, des Erables.
- 2 juillet. — Instituteurs : M. H. Mondoux, Ecole Montcalm.
- 21 juillet. — Avocats et notaires :
Hon. L.-O. Loranger, 97, rue Saint-Jacques.
- 28 juillet. — Présidents des Conférences Saint-Vincent-de-Paul :
M. J.-A. Prendergast, Banque Hochelaga.
- 4 août. — Retraite générale (ouverte à tous) :
M. Arthur Saint-Pierre, 71, rue Fabre.
- 11 août. — Médecins : Dr L.-E. Fortier, 276, rue Saint-Denis.

Note. — D'autres retraites s'organisent actuellement pour les industriels et les marchands, les hommes d'affaires, les journalistes, les jeunes gens. Ces retraites durent trois jours pleins, elles commencent presque toutes le jeudi soir à 9 heures et se terminent le lundi matin, vers 7 heures. Elles auront lieu à la villa La Broquerie, maison de campagne des RR. PP. Jésuites, Boucherville, excepté celle des instituteurs qui aura lieu à la Maison Saint-Joseph (noviciat des RR. PP. Jésuites), Sault-au-Récollet. Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux cependant qui peuvent le faire facilement sont priés de laisser une aumône.

Tous ceux qui désireraient prendre part à l'une de ces retraites voudront bien envoyer leur nom, suivant celle qu'ils choisissent, à l'un des secrétaires nommés plus haut.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 16 mai 1910.

M. l'abbé Thomas-Napoléon Lemoyne, curé de l'Ile-du-Calumet, diocèse de Pembroke, décédé le 6 de ce mois, était membre de la **Société d'une Messe**.

Archevêché de Montréal, le 18 mai 1910.

M. l'abbé Jean-Baptiste Ruest, curé de Salmon River, diocèse d'Halifax, décédé le 10 de ce mois, était membre de la **Société d'une Messe**.

Archevêché de Montréal, le 19 mai 1910.

M. l'abbé Alexandre Vaillant, professeur au Collège de L'Assomption, décédé ce matin, était membre de la **Société d'une Messe**.

EMILE ROY, chan., *Chancelier*.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 19 mai 1910.

M. l'abbé Alexandre Vaillant, professeur au Collège de L'Assomption, décédé ce matin, était membre de l'**UNION SAINT-JEAN**, *Section de la Messe*.

AD. SYLVESTRE, ptre, *trésorier*.

AUX PRIÈRES

M. l'abbé Jean-Baptiste Ruest, curé de Salmon River diocèse d'Halifax.

M. l'abbé Alexandre Vaillant, professeur au Collège de l'Assomption.

M. l'abbé Thomas-Napoléon Lemoyne, curé de l'Ile-du-Calumet, diocèse de Pembroke.

Sœur Joséphine Dorion, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

LA



'AP
u
m

selle terreu
biens en sa

astique, qui

Or cette g

créée de tou

genre, par

d'autres, M

consacrer te

trer d'une

1o Il n'y

2o Ces pr

de certains

ments. Let

d'être conc

3o La pr

la vie socia

tenus à la

tique comr

au momen

avoir épou

comme av

l'inquiétud

Dictionnai

ment cette

Larousse s

4o Depu

LA PRETENDUE TERREUR DE L'AN MILLE

D'APRÈS les sectaires, il y aurait donc eu vers l'an mille une affreuse famine, et chacun aurait cru la fin du monde prochaine. L'Église, exploitant cette universelle terreur, aurait invité les croyants à se dépouiller de leurs biens en sa faveur et là serait l'origine du patrimoine ecclésiastique, qui fut considérable au moyen âge.

Or cette grande épouvante de l'an mille n'est qu'une légende créée de toutes pièces, comme tant d'autres légendes du même genre, par des écrivains protestants du XVI^e siècle. Après bien d'autres, M. Frédéric Duval, archiviste paléographe, vient de consacrer tout un opuscule : *les Terreurs de l'an mille*, à le démontrer d'une manière péremptoire.

1o Il n'y eut pas de famine, en France, vers l'an mille.

2o Ces prétendues terreurs n'ont existé que dans l'imagination de certains auteurs, qui ont écrit cinq siècles après les événements. Leurs témoignages, d'ailleurs, se contredisent et sont loin d'être concluants.

3o La prostration et la torpeur universelles qui auraient arrêté la vie sociale sont un mythe. La preuve, c'est que des conciles tenus à la fin du Xe siècle ont organisé la discipline ecclésiastique comme si le monde devait durer longtemps encore; on est au moment où Robert le Pieux se laisse excommunier pour avoir épousé sa cousine Berthe (995); les hommes se battent tout comme avant; enfin, rien, dans les bulles pontificales, ne trahit l'inquiétude d'une catastrophe prochaine. (Voyez Larousse, *Dictionnaire illustré*, tome 1, p. 321. Nous donnons particulièrement cette référence, parce que les publications de la librairie Larousse sont peu suspectes de tendresse pour l'Église.)

4o Depuis quatre siècles déjà, les rois et les fidèles avaient

ait à l'Église les dons les plus généreux. A qui fera-t-on croire, que les donations et les testaments faits en sa faveur, dès le VIIe siècle, par des milliers de chrétiens, eurent pour mobile la crainte de la fin prochaine du monde ?

50 Et puis, comment l'Église aurait-elle pu s'enrichir par la Terreur de l'an mille ? Si les fidèles avaient été persuadés qu'à minuit sonnant de la dernière année du Xe siècle le monde allait finir, ils n'auraient point fait à l'Église de dons inutiles, et dans leur simple bon sens, ils auraient dit : « A quoi bon vous léguer des biens qui ne vous serviront pas plus à vous, moines et clercs, qu'à nous-mêmes, puisque nous allons tous être engloutis dans la suprême catastrophe » ?

Faut-il que les anticléricaux soient à court d'arguments contre l'Église pour en ramasser de si pitoyables !

FAISONS LE BIEN DE NOTRE VIVANT

Gladstone, l'illustre homme d'état anglais, écrivit un jour dans une revue : « *Ce qui m'est arraché de force par la mort je ne dois pas dire que je le donne* ».

Il y a un grand nombre de personnes qui font un noble usage de la fortune que leur a départie la Providence, et qui voudraient perpétuer le bien qu'elles ont accompli sur la terre par des fondations qui, en faisant bénir leur mémoire en ce monde, leur assurent dans l'autre les mérites promis à l'aumône. Mais les temps où nous vivons ne sont pas propices aux dispositions de ce genre dont rien, dans l'avenir, ne paraît devoir garantir la stricte exécution.

Que de formalités, que de lenteurs suivent ces dispositions testamentaires !

Faisons le bien de notre vivant.